



Dans le cadre de son projet d'établissement, l'école de musique de Solaure (école conventionnée C.R.R Massenet, St Etienne) recrute pour la rentrée scolaire 2023-2024 :

Un-e professeur-e de batterie musiques actuelles

- Enseignement de la batterie en cours individuels et semi-collectifs à l'école de musique de Solaure.
- Enseignement de la batterie en face à face pédagogique avec les élèves du cursus diplômant du CRR Massenet dans le cadre de la convention pédagogique
- Encadrement des ateliers musiques actuelles cycle II avec les élèves du cursus diplômant du CRR Massenet dans le cadre de la convention pédagogique.
- Travail sur le contenu pédagogique des cursus de CII, CIII, COP et CPES en Musiques Actuelles dans le cadre du parcours diplômant en batterie.
- Préparation aux examens de fin de cycle
- Participation aux réunions pédagogiques du département Musiques Actuelles du CRR Massenet.
- Participation aux projets de concert proposés par le département Musiques Actuelles du CRR Massenet dans le cadre du parcours pédagogique des étudiants.
- Utilisation souhaitée des outils numériques*
- Compétences en pédagogie de groupe et en création/improvisation.
- Esprit d'initiative et capacité au travail d'équipe.
- Participation à la mise en oeuvre du projet d'établissement de l'école de musique de Solaure et à la réflexion pédagogique qui y est associée.

Diplôme d'Etat et/ou expérience significative dans le domaine de l'enseignement de la batterie musiques actuelles sur les niveaux requis souhaité(s).

Poste en CDI, rémunération selon les conditions de la convention collective de l'animation ECLAT.

Disponibilité souhaitée : mardi et un autre soir en semaine

Temps de travail minimum : 7h hebdomadaires (5h élèves du CRR / 2h élèves de Solaure)

Envoyer C.V. et lettre de motivation dès que possible à l'attention de Marie-Aline Bayon, Directrice, au courriel suivant : direction@solaure-musique.fr

** Une formation aux outils utilisés sera proposée si l'enseignant-e n'est pas formé-e.*

Un-e professeur-e de batucada

- 2h d'enseignement de la batucada (un groupe d'enfants ; un groupe d'adolescents et adultes)
- Connaissance du répertoire des musiques brésiliennes, des styles de jeu et des techniques associées
- Esprit d'initiative et capacité au travail d'équipe.
- Participation à la saison culturelle de l'école de musique
- Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et à la réflexion pédagogique qui y est associée.

Diplôme et/ou expérience significative dans le domaine de batucada

Poste en CDI, rémunération selon les conditions de la convention collective de l'animation ECLAT.

Disponibilité obligatoire : lundi de 18h à 20h

Envoyer C.V. et lettre de motivation dès que possible à l'attention de Marie-Aline Bayon, Directrice, au courriel suivant : direction@solaure-musique.fr

Un aperçu du projet d'établissement et des activités de l'école est disponible sur le portail de l'association : www.solaure-musique.fr.

Les deux postes sont cumulables en fonction des compétences de l'enseignant.e.